

GE_GERICHTE A/593/2009 vom 28. Mai 2009

GE Cour de justice, 2009-05-28, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_593_2009

FR: GE_GERICHTE A/593/2009 du 28 mai 2009

IT: GE_GERICHTE A/593/2009 del 28 maggio 2009

Regeste

Séquestre. Minimum vital. | Détermination du minimum vital d'un médecin, salarié et avec une activité indépendante, domicilié en France voisine. Plainte rejetée. | LP.93

Erwägungen

E. 1

La rejette.

E. 2

Déboute les parties de toutes autres conclusions. Siégeant : M. Philippe GUNTZ, président ; M. Christian CHAVAZ, juge assesseur et M. Yves de COULON, juge assesseur suppléant. Au nom de la Commission de surveillance : Paulette DORMAN Philippe GUNTZ Greffière : Président : La présente décision est communiquée par courrier A à l'Office concerné et par courrier recommandé aux autres parties par la greffière le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.